

# INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE

COMPLÉTEZ CE DOSSIER PAPIER (UN DOSSIER PAR FAMILLE) À  
RETOURNER AUPRÈS DE LA REGIE RESTAURATION SCOLAIRE  
AVANT **LE 30 JUIN 2023**.

A LA DIRECTION DES SERVICES A LA POPULATION - SERVICE  
CENTRAL ASSOCIATIF - **15 RUE DU FOUR A CHAUX SAINT PIERRE**

N° de famille : .....  
(Réservé à l'administration)

## COMPLETEZ POUR CHAQUE ENFANT RATIONNAIRE

Nom	Prénom(s)	Date de naissance	Ecole	Forfait	Ticket
					<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### ADULTE 1

Civilité\*  Madame  Monsieur

Nom/Prénom\* : .....

tutrice, autre) : .....

Né(e) le\* : .....

Adresse\* : .....

Profession\* : .....

CP, Ville : .....

Tél. fixe : .....

Tél. portable\* : .....

Adresse mail\* : .....

### ADULTE 2

Civilité\*  Madame  Monsieur

Nom/Prénom\* : ..... Qualité

tutrice, autre) : .....

Né(e) le\* : .....

Adresse\* : .....

Profession\* : .....

CP, Ville : .....

Tél. fixe : .....

Tél. portable\* : .....

Adresse mail\* : .....

J'accepte que mon adresse email  J'accepte que mon numéro de téléphone portable

Soit utilisé(e) par le personnel habilité de la Direction de l'Education et/ou de la Restauration de la Ville de Saint Pierre afin de m'adresser de l'information en lien avec l'école et/ou la cantine dans lequel est inscrit mon enfant.

Je suis informé(e) que cette donnée ne pourra être utilisée dans ce cadre que le temps d'inscription de mon enfant dans l'établissement concerné.

Je suis informé(e) que je dispose du droit de retirer mon consentement à tout moment et de me désinscrire de ce service en modifiant ma fiche famille.

La facture électronique est privilégiée. Si vous souhaitez conserver la facture papier, cochez ici

## CHOIX DU MODE DE FACTURATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE :

**Responsable 1 / 100%**

Nom :

Prénom : .....

**Responsable 2 / 100 %**

Nom :

Prénom : .....

**Les 2 ADULTES 50-50 %**

Renseignez vos noms et prénoms cadre 1 et 2 .  
Apposez ci-dessous vos 2 signatures. Celles-ci sont obligatoires

## RESTAURATION SCOLAIRE

Type de Menu :  Standard  Sans Porc  Sans Boeuf

**PAI – Repas allergiques ou autres pathologies** : mise en place d'un projet individualisé.

Pour une première mise en place ou un renouvellement, prendre contact avec la Direction de l'école qui met au point le PAI avec les différents partenaires. Après la mise en place du PAI, il vous faudra contacter la Direction de la Vie Educative de la ville de Saint Pierre pour finaliser votre dossier ( 0262 96 65 00).

### JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES

- Avis d'imposition, facture de moins de 3 mois (électricité, eau, charges), quittance de loyer officielle, assurance habitation.
  - Photocopie du dernier bulletin de salaire des parents ou attestation de quotient familial
  - Attestation d'assurance responsabilité civile couvrant l'enfant lors des activités scolaires et périscolaires
- (à joindre au dossier)

### FACTURATION DES REPAS

Votre facture est trimestrielle (4 trimestres). Elle sera dématérialisée ou papier selon votre choix. Elle est à régler avant la date d'échéance stipulée.

En cas d'absence, les repas non consommés font l'objet d'une déduction, sur la facture suivante, si l'un des responsables légaux avertit les services de la Ville de l'absence et de sa durée, la veille pour le lendemain. L'absence du jour sans information n'est pas prise en compte.



Pour des raisons indépendantes de la volonté de la Ville (intempéries, grèves, ...) si la restauration scolaire n'est pas assurée, les jours de fermeture font également l'objet d'une déduction sur la facture suivante et au plus tard avant le solde de la dernière facture (Trimestre 4) de l'année scolaire en cours.

### PAIEMENT DES FACTURES

Sont acceptés en règlement des factures uniquement : les prélèvements automatiques, le paiement par carte bleue sur l'espace de paiement en ligne « <https://paiement.saintpierre.re>

Ou auprès de la régie : espèces, chèques bancaires, carte bleue.

Les familles bénéficiant du **prélèvement automatique** pour les années scolaires précédentes sont automatiquement reconduites. Il n'est donc pas nécessaire de déposer de nouvelle demande à moins d'un changement de compte bancaire.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant ci-dessus.

En accord avec l'article 372-2 du code civil « à l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant », je certifie en outre sur l'honneur que l'inscription scolaire de mon enfant est effectuée conjointement.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de service des accueils périscolaires municipaux et de la restauration scolaire téléchargeable sur le site de la Ville de Saint Pierre, rubrique « CANTINE », ou disponible auprès de la cantine de l'école et m'engage à le respecter.

### SIGNATURES OBLIGATOIRES

ADULTE 1 \*

ADULTE 2 \*

Signature(s) précédée(s) de la mention « Lu et approuvé »

SAINT PIERRE, le \* .....

Date de remise du dossier à l'économe : .....

Cachet de la régie restauration scolaire



**Mentions obligatoires Information informatique et libertés** : « Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique par la Direction de la Vie éducative et la Direction Générale des Services à la Population et le Guichet Unique de la ville de Saint Pierre. Elles sont nécessaires à la gestion des inscriptions à la restauration scolaire ainsi que la facturation afférente. La collecte des données nécessaires au traitement de votre demande repose sur votre consentement que vous pouvez retirer à tout moment en vous adressant aux Directions susvisées. Les données enregistrées sont réservées à l'usage des Directions et du Guichet susvisés aux seules fins définies ci-avant. Les données sont conservées 10 ans après émission de la facturation. Conformément au Règlement Européen 2019/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données, et à la Loi Informatique et Libertés 1978 modifiée, vous pouvez accéder aux données vous concernant et demander leur rectification et leur effacement. Vous disposez également d'un droit à la portabilité de vos données, d'un droit à la limitation du traitement de vos données et du droit d'organiser le sort de vos données post-mortem. Pour exercer vos droits ou toute autre question sur le traitement de vos données dans ce cadre, vous devez vous adresser à la régie restauration scolaire : Maire de Saint Pierre – 97410 SAINT PIERRE ; Vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL si vous estimez après avoir contacté les services de la mairie susvisés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement mis en œuvre n'est pas conforme aux règles de protection des données.

